



**Assemblée Générale Ordinaire**  
**15 avril 2005 – 14h30**  
**Tanzmatten, SELESTAT**

compte-rendu

### **Etaient présents, les correspondants suivants :**

Denis HELFER, Conseil Régional d'Alsace  
Basile KERE, Conseil Général de l'Isère  
Olivier KOEGLER, Communauté Urbaine de Strasbourg  
François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême  
Anne GLOCK, Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer  
Bertrand LANG, Ville de Metz  
François WOLF, Ville de Paris  
Thierry GALLET, Ville de Versailles  
Yannick BOEHMANN, Ville de Sélestat  
Frédéric COUCHET, FSF Europe  
Thierry STOEHR, AFUL  
Jean-Philippe ARTH et Emmanuel KELLER, Quadra Infonet  
Eric REINBOLD, Alternatives SI  
Yves HAMELIN, Groupe HLP  
Pierre JARRET, Mutualibre [arrivé en cours d'Assemblée]  
Michel BONDZ  
Anthony APPARAILLY

### **Etaient représentés les correspondants suivants :**

Jean-Claude FERNANDEZ, Conseil Général de Haute-Savoie  
Pierre AVOINE, Conseil Général de la Manche  
Daniel DEVAUX, Conseil Général du Cher  
Nicole NOGUER, Conseil Général de Saône et Loire  
Jean-Marc FAURE, Conseil Général de la Loire  
Jean-Jacques PEYVEL, Conseil Général de la Drôme  
Patrick MICHELS, Ville de Thionville  
Laurent THOVISTE, Ville de Fontaine  
Alain DERVIEUX, Ville d'Arles  
Gilbert ROLOS, Ville de Sallaumines  
Colette DURANTI, Ville d'Echirolles  
Jean-Yves LELANDAIS, Ville de Rouen  
Hervé RATHAT, Ville de Reims  
Brigitte PEUDUPIN, Communauté d'Agglomération de La Rochelle  
Jean BOURDEN, Syndicat Mixte Agence Landaise Pour l'Informatique  
Benoît LIENARD, SMIC 17  
Francis CROS, COGITIS  
Robert CREPEAUX, Syndicat Interhospitalier de Bretagne  
Jean PEYRATOUT, ABULedu  
François DESARMENIEN, Soissons Technopôle  
Daniel MATHIEU, Tela Botanica  
Jean-Pierre KOMOROWSKI, Unis  
Jean-Christophe BABINET, Praksys  
Jean-Mathieu DOLEANS, Indepnet  
Damien CHRISMENT, Free et Alter Soft  
Hervé LARDIN, Firewall Services  
Gérard CHIOCCI, CKR Solutions  
Patricik SINZ, Ethiq  
Matthieu PIAUMIER, ADULLACT  
Philippe PIERO  
Denis JEANNELLE  
Martine REIG  
Christian BRUNETTI  
François DECAU  
Philippe RUFFAT  
Jean-Paul VOISIN  
Jean-Luc SALLABERRY  
Gérard BLANCHET  
Alix MASCRET  
Laurent DELAGE  
Olivier REINAUD

Le quart des membres à jour de leur cotisation étant présents ou représentés, conformément à l'article 16 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ADULLACT peut se tenir valablement.

Le président ouvre la séance.  
Michel Bondaz s'est proposé comme secrétaire.  
Les membres trouvent sur table les documents. Une projection est faite.

Aucune question diverse n'a été reçue.

---

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 juin 2004**

Le compte-rendu de la précédente Assemblée Générale (Angoulême) est proposé au vote.

***le compte-rendu est adopté à l'unanimité***

---

### **Rapport moral**

Le Président, François Elie, fait état de la bonne image dont semble jouir l'association qui en deux ans s'est imposée dans le paysage comme un interlocuteur majeur sur de nombreux plans et pour de nombreux acteurs, comme en témoigne les participations sollicitées dans des colloques (Hourtin, La Villette, Futurinfo, RMLL etc..) et, on le verra, le taux de réadhésion.

L'idée de fonder de l'ADULLACT semble donc avoir été une bonne idée. L'ADULLACT est imitée : c'est bon signe.

Il est à souligner que notre initiative est prise très au sérieux au niveau européen, comme en témoignent les avancées du projet Hephæistos auprès d'IDABC (Commission Européenne).

---

### **Etat des adhésions**

La courbe de croissance est très inhabituelle dans le monde associatif des collectivités.

<b>Adhérents</b>	<b>Fin 2003</b>	<b>Fin 2004</b>
<b>Collectivités territoriales et Administrations publiques</b>	<b>22</b>	<b>66 (+ 300 %)</b>
<b>Entreprises</b>	<b>12</b>	<b>41 (+ 341 %)</b>
<b>Associations</b>	<b>19</b>	<b>31 (+ 163 %)</b>
<b>Individus</b>	<b>25</b>	<b>72 (+ 288 %)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>210 (+269 %)</b>

Le taux de ré-adhésion est excellent. En 2004, les adhérents « collectivités territoriales et administrations » ont tous renouvelé leur confiance à l'ADULLACT (alors qu'en 2003 elle enregistrait deux résiliations).

Tandis que des départements avaient adhéré rapidement, il semble que désormais les conseils régionaux arrivent. Les communautés et EPCI mutualisent déjà par nature et sont très présents. Pour les villes il n'a échappé

à personne que la ville de Paris est devenue adhérente, ce qui nous fait franchir un pas décisif en termes de crédibilité et de pertinence.

En 2004, l'ADULLACT enregistre 44 nouvelles adhésions.

- 3 Conseils Régionaux
- 5 Conseils Généraux
- 8 Communautés Urbaines, d'Agglomération, de Communes
- 20 Villes
- 7 Syndicats intercommunaux
- 1 Syndicat interhospitalier

Dans le monde de la santé, le Groupement pour la Modernisation du Système d'Information Hospitalier a demandé à l'ADULLACT d'accompagner ses efforts de mutualisation.

Nous enregistrons 29 nouveaux adhérents entreprise, dont :

- Cap Gemini
- Novell
- Atos Origin
- Atexo

Ces entreprises avaient peut être envie de faire passer un message vers leurs clients.

Nous sentons par ailleurs un intérêt naissant des villes francophones.

---

## **Participation à des manifestations**

L'ADULLACT a participé à diverses manifestations, dont

- Colloque annuel de l'AIMF, 1er mai 2004 à Paris
- 2ème Université de Printemps de la FING, du 5 au 7 mai 2004 à Aix-en-Provence
- 4ème Assises Nationales du Net et des TIC, les 12 et 13 mai 2004 à Nice.
- Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, du 6 au 10 juillet 2004 à Bordeaux.
- Université d'Eté de la Communication, du 23 au 26 août 2004 à Hourtin.
- Futurinfo, septembre 2004 à La Rochelle
- Forum de l'Administration Electronique du secteur Public de la Vilette, 15 et 16 décembre 2005
- Rencontres d'Autrans, janvier 2005

L'ADULLACT, par l'intermédiaire de François Elie et de Jean-Claude Fernandez, est en charge du thème *Administrations et Collectivités Territoriales, logiciel libre et argent public* aux Rencontres Mondiales du Logiciel Libre (5 au 9 juillet 2005).

L'ADULLACT est accréditée au Sommet Mondial pour la Société de l'Information (10-12 décembre 2005, Tunis).

# Rapport d'activité

Pascal Feydel, délégué général, présente le rapport d'activité. L'association emploie maintenant 7 salariés, pas tous en temps plein. Le dernier en date est Pascal Kuczynski, directeur technique, entré à mi-temps. Une secrétaire a été recrutée à temps partiel pour faire face à la charge de travail.

L'équipe n'est pas encore au complet : il nous faudra recruter un ingénieur système pour éviter d'externaliser cette fonction (en particulier pour la maintenance d'adullact.net).

## Équipe administrative

*Pascal FEYDEL, Délégué Général (depuis mars 2004)*

*Matthieu PIAUMIER, Webmestre (depuis octobre 2002)*

*Carine LANCE, Secrétaire (alternance depuis janvier 2005)*

## Équipe technique

*Pascal KUCZYNSKI, Directeur Technique (depuis janvier 2005)*

*Arnaud DEQUATREMARE, Responsable Méthode (depuis août 2003)*

*Christophe ESPIAU, Responsable Qualité (depuis octobre 2003)*

*François DESMARETZ, Stagiaire Ingénieur (depuis septembre 2004)*

# Etat des lieux de la plate-forme GForge adullact.net

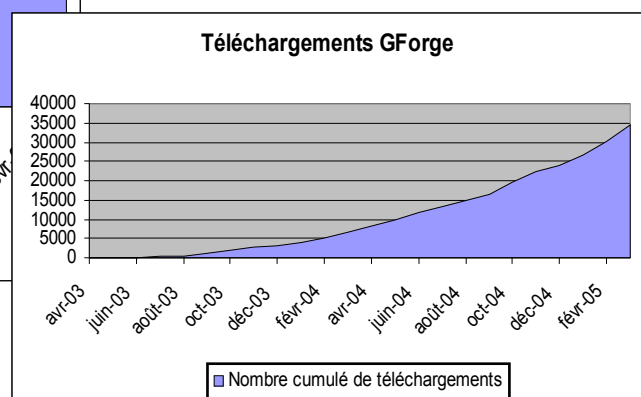
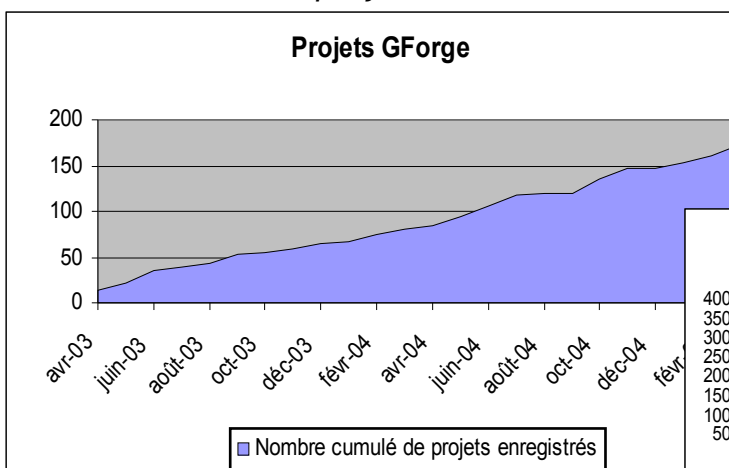
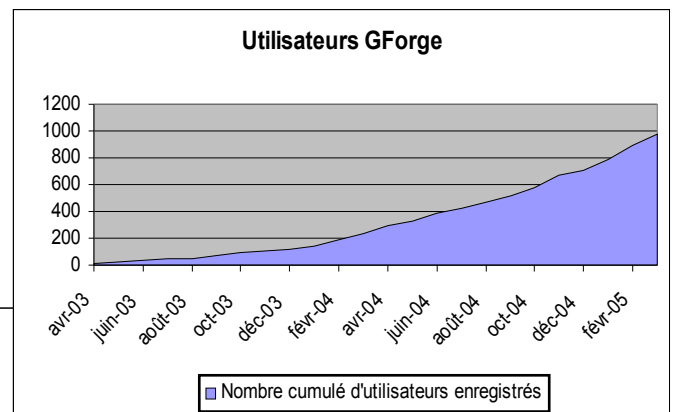
140 projets hébergés

984 utilisateurs inscrits

Relookage de l'interface graphique

Création d'une arborescence par type de métier

Instauration d'un projet du mois



Touchant justement adullact.net, la plate-forme de développement (un gforge, que nous avons été parmi les premier à choisir, rejoint et confirmé ensuite dans ce choix par ObjectWeb) il faut souligner que la courbe de progression de l'activité et des téléchargements est très raide ; le cap des 1000 contributeurs sera bientôt dépassé. Il faut souligner l'arrivée sur adullact.net des éléments du portail de la ville de Paris : Lutèce.

---

## **Bilan des actions de formation**

Information et formation : mise en place de stages internes pour les membres sur l'utilisation de la plate-forme de développement. Ce genre d'outils et le mode de travail collaboratif induit n'est pas naturel, mais indispensable à la mise en place de groupes de travail efficaces.

### *4 sessions*

*Hôtel de Ville d'Aulnay-sous-Bois, les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2004*  
*Communauté d'Agglomération de Lille, les 18 et 19 octobre 2004*  
*Hôtel de Ville de Vitrolles, les 21 et 22 octobre 2004*  
*Hôtel de Ville de Laval, les 24 et 25 février 2005*

### *Participants*

*CUDL -*  
*SAN Ouest Provence*  
*Mairie de Laval*  
*Mairie de Vitrolles*  
*Mairie d'Aulnay-sous-Bois*  
*Syndicat Interhospitalier de Bretagne*

### *Sessions à venir*

*Hôtel d'Agglomération de Montpellier*  
*Hôtel de Ville de Toulon*  
*Hôtel de Département de l'Indre*

*Depuis leur mise en place en mars 2004, 8 séminaires ont déjà eu lieu.*

Comme l'an passé et à la demande du CNFPT, l'ADULLACT a animé du 10 au 14 janvier 2005 un stage intitulé "Les logiciels libres".

Philosophie, histoire et enjeux du libre  
Définition des logiciels libres et des licences libres  
Les applications libres métiers  
Atelier sur le CD bootable  
Technologie Zope et CPS  
La bureautique libre  
Les outils libres de gestion de contenu

Une vingtaine de collectivités ont participé à ce stage.

---

## Projets en cours

Pascal Feydel trace à grand trait l'activité de fond de l'ADULLACT, qui anime des groupes de travail sur des projets métiers, avec des acteurs variés.

*Soutien à UPCT (un point c'est tout)*  
*Gestion de la relation citoyen (GRC)*  
*Mairie Virtuelle*  
*Gestion Financière dématérialisée*  
*Fichier électoral*  
*Gestion du protocole*  
*Gestion et réservation de ressources*  
*Espace Numérique de Travail (ENT)*  
*Système d'Information Routier (Routen)*

---

## Rapport financier

Pascal Feydel présente le rapport financier, en l'absence de Philippe Allart, trésorier, excusé.

DEPENSES	EXERCICE 2004		
	prévisionnel	réalisé	écart
achat	5 400	16 554	-11 154
locaux	5 940	5 940	0
P et T	2 700	2 462	238
frais de dép.	25 200	39 422	-14 222
frais de pers.	119 720	122 487	-2 767
assurances	1 000	1 105	-105
honoraires	31 310	34 009	-2 699
publicité	7 000	3 925	3 075
prêt	0	0	0
provisions	0	19 044	-19 044
autre	6 000	12 325	-6 325
<b>TOTAL</b>	<b>204 270</b>	<b>257 275</b>	

DEPENSES	EXERCICE EN COURS		
	prévisionnel	réalisé	écart
achat	3 300	2 133	1 167
locaux	2 640	2 568	72
P et T	675	717	-42
frais de dép.	10 500	3 820	6 680
frais de pers.	55 840	60 709	-4 869
assurances	0	0	0
honoraires	2 990	2 063	927
publicité	1 000	0	1 000
prêt	0	0	0
provisions	0	0	0
autre	1 500	1 184	316
<b>TOTAL</b>	<b>78 445</b>	<b>73 194</b>	

RECETTES	prévisionnel	réalisé	écart
cotisations	189 500	228 800	39 300
stages	3 875	4 480	605
subventions	43 000	37 817	-5 183
autre	0	2 174	2 174
<b>TOTAL</b>	<b>236 375</b>	<b>273 271</b>	

RECETTES	prévisionnel	réalisé	écart
cotisations	49 800	50 160	360
stages	3 600	3 600	0
subventions	12 540	12 540	0
autre	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>65 940</b>	<b>66 300</b>	

<b>RESULTAT</b>	<b>32 105</b>	<b>15 996</b>
-----------------	---------------	---------------

<b>RESULTAT</b>	<b>-12 505</b>	<b>-6 894</b>
-----------------	----------------	---------------

Suite à un second exercice de 12 mois (précédent exercice de 15 mois), les bilans comptables pour l'exercice 2004, réalisés par M. Vincent Lambert, expert-comptable à Montpellier, présentent un résultat d'exploitation positif.

<i>Investissements</i>	16 388,00 €
<i>Créances</i>	19 890,00 €
<i>Provisions</i>	19 044,00 €
<i>FEDER</i>	37 817,00 €
<i>Recettes</i>	273 271,00 €
<i>Charges d'exploitation</i>	257 275,00 €

*Le second exercice affiche un excédent de 15 995,00 €*

Les évolutions sont évaluées de manière prudente.

*Le poste principal est de 120 000 € et est consacré au frais de personnel.*

---

## **Budget prévisionnel**

*Pascal Feydel indique les grandes masses du budget prévisionnel*

<i>Recettes prévisionnelles</i>	278 950,00 €
<i>FEDER</i>	80 515,00 €
<i>Charges d'exploitation</i>	330 400,00 €

Le commissaire aux comptes, Marc Meddedu (KPMG entreprises), n'ayant pas pu être présent, lecture est faite de son rapport général et de son rapport spécial.

*« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultats des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. » (rapport général)*

*« Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce » (rapport spécial)*

Il n'y a pas de commentaire particulier.

Est mis au vote l'approbation des comptes

**les comptes sont approuvés à l'unanimité**



# Cotisations

## Cotisations collectivités

Nb. habitants	Villes	Départements	Régions	EPCI	SDIS	CCI - CRCI - Chambre métier	Tarifs
Tranche 1	Moins de 2500						250,00 €
Tranche 2	De 2.500 à 5000						500,00 €
Tranche 3	De 5 à 10.000				Moins de 250.000	Moins de 250.000	1 500,00 €
Tranche 4	De 10 à 20.000			Moins de 10.000	De 250 à 500.000	De 250 à 500.000	2 000,00 €
Tranche 5	De 20 à 30.000			De 10 à 50.000	De 500 à 1.000.000	De 500 à 1.000.000	2 500,00 €
Tranche 6	De 30 à 50.000			De 50 à 100.000	Plus de 1.000.000	De 1.000 à 2.500.000	3 000,00 €
Tranche 7	De 50 à 80.000			De 100 à 250.000		Plus de 2.500.000	3 500,00 €
Tranche 8	De 80 à 100.000	Moins de 1.000.000		De 250 à 500.000			4 000,00 €
Tranche 9	Plus de 100.000	De 1 à 2.000.000	Moins de 2.500.000	De 500 à 1.000.000			4 500,00 €

Il est proposé le tableau de cotisations collectivités pour le premier collège dans sa nouvelle présentation.

**ce tableau de cotisation est adopté à l'unanimité**

## Cotisations entreprises.

L'ADULLACT voit adhérer des entreprises qui ont des tailles très différentes, avec des motivations différentes. Il nous semble normal d'élever le niveau des cotisations. Il est proposé le tableau suivant :

Tranche	Chiffre d'affaire	Tarif TTC
Tranche 1	Moins de 1 000 000,00 €	250,00 €
Tranche 2	De 1 000 à 5 000 000,00 €	500,00 €
Tranche 3	Au-delà de 5 000 000,00 €	1 000,00 €

S'engage une discussion générale sur la pertinence de cette mesure et sur le critère le plus approprié permettant de distinguer entre elles les entreprises (nombre de salariés, chiffre d'affaire ?). Il apparaît qu'il est très difficile de

trouver un critère qui satisfasse tout le monde et qu'il faut choisir entre deux maux.

Finalement le tableau de cotisations modifié suivant est mis au vote :

	<b>Nombre de salariés</b>	<b>Tarif</b>
Tranche 1	< 20	250,00 €
Tranche 2	de 20 à 500	500,00 €
Tranche 3	> 500	1 000,00 €

**ce tableau est adopté à la majorité, il y a 5 abstentions**

### ***Cotisations hôpitaux***

Ces nouveaux tarifs ont été définis avec les intéressés.

Pour les établissements de types *centres hospitaliers*.

<b>Tranche</b>	<b>Taille de l'établissement</b>	<b>Tarif TTC</b>
Tranche 1	Jusqu'à 500 lits	500,00 €
Tranche 2	De 501 à 1 000 lits	1 000,00 €
Tranche 3	De 1 001 à 1 500 lits	1 500,00 €
Tranche 4	De 1 501 à 2 000 lits	2 000,00 €
Tranche 5	De 2 001 à 3 000 lits	3 000,00 €
Tranche 6	Au-delà de 3 000 lits	5 000,00 €

Pour les groupement de type *SIH, GCS, GIE, GIP, etc.*

<b>Tranche</b>	<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>Tarif TTC</b>
Tranche 1	Moins de 350 000,00 €	1 500,00 €
Tranche 2	De 350 à 800 000,00 €	2 500,00 €
Tranche 3	De 800 à 2 000 000,00 €	3 500,00 €
Tranche 4	Au-delà de 2 000 000,00 €	4 500,00 €

## ce nouveau tarif est adopté à l'unanimité

### **Cotisations éducation**

L'ADULLACT enregistre des demandes d'adhésion de lycées. Nous n'avons pas prévu de cotisations. Il est entendu que comme pour le monde hospitalier, bien qu'il n'y ait pas de comptes séparés, l'investissement de l'ADULLACT dans le domaine de l'éducation sera proportionnel à l'effort de ses acteurs naturels ou/et à la volonté des membres collectivités et administrations.

Il est proposé le tableau de cotisations suivant :

Tranche	Établissement	Tarif TTC
Tranche 1	École	50,00 €
Tranche 2	Collège	150,00 €
Tranche 3	Lycée	500,00 €
Tranche 4	Établissements universitaires et rectorat	1 500,00 €

Michel Bondaz et Thierry Stoehr font remarquer que que les écoles ne sont pas des établissements scolaires et donc, de ce fait, ne peuvent adhérer à une association de la sorte. La tranche 1 n'a donc pas lieu d'être.

Frédéric Couchet s'interroge d'autre part sur le rapport de l'ADULLACT à l'association Scideralle.

Le Président fait observer que l'ADULLACT continue à promouvoir clairement la mutualisation dans le domaine éducatif (consortium *Mutualibre*, projet *Free*). Les collectivités (régions pour les lycées, départements pour les collèges, communes pour les écoles) sont directement intéressées à ces questions. Surtout : il s'agit de répondre à des demandes !

Plusieurs s'interrogent sur le fait que l'action de l'ADULLACT risque d'être diluée si elle se disperse. Le Président fait observer qu'il y a de toutes manières 250 métiers différents dans les collectivités.

Prédéric Couchet fait observer qu'il aurait été utile de disposer des chiffres afin de pouvoir travailler dessus dans les associations en amont.

Une proposition est faite de s'aligner sur les cotisations des personnes physiques (15 €).

La question est posée de savoir ce qu'il en sera des CDDP et CRDP ? Le Président propose de laisser cette question précise en suspend pour l'instant. Il est convenu d'ajouter les rectorats dans la tranche des établissements universitaires.

Il est finalement mis au vote le tableau des cotisations suivant :

<b>Etablissement</b>	<b>Tarif</b>
Collèges - Lycées	15,00 €
Etablissements universitaires, et rectorat	1 500,00 €

**Ce tableau est adopté à la majorité. Il y a deux votes contre et trois abstentions.**

### ***Cotisations administrations***

L'ADULLACT a concerné dès le début les administrations. Si l'Atica n'a pas en son temps souhaité faire partie des membres fondateurs, elle a tout de même adressé à l'Assemblée Générale Constituante un message d'encouragement.

Avec mandat pour le faire, le Président a pris contact avec l'Adae pour essayer de faire avancer la réflexion sur le développement logiciel mutualisé sur fonds publics au sein de l'Etat. Le projet ADELE, dans son point 128 fait état d'un projet de plate-forme collaborative pour le développement du logiciel libre. La convention ADULLACT-Adae, en préparation pendant des mois, pour que la plate-forme adullact.net soit soutenue par l'Adae (sous ce nom ou un autre) en était à sa version 9b lorsque finalement l'Adae nous a fait savoir qu'elle ferait sa propre forge (un gforge...).

Enregistrant des demandes d'administrations, nous proposons un tableau pour les adhésions des administrations.

<b>Tranche</b>	<b>Type</b>	<b>Tarif TTC</b>
Tranche 1	Sous-Préfectures	750,00 €
Tranche 2	Préfecture / Service ministériel	1 500,00 €
Tranche 3	Ministère	10 000,00 €
Tranche 4	Agence interministérielle	20 000,00 €

**Ce tarif est adopté à l'unanimité**

### ***Cotisations Associations de Collectivités et Associations des Maires.***

Normalement les associations ne paient pas de cotisations et sont simplement invitées à rédiger une convention. Or il apparaît que certaines associations qui manifestent leur intention d'adhérer à l'ADULLACT sont en fait des associations de collectivités... Ce n'est pas de jeu. Il faut donc trouver une solution. Clairement, les associations de collectivités ne peuvent pas appartenir au collège des associations, cela va contre l'esprit des statuts.

Il est proposé pour ce cas particulier le tarif suivant :

Tranche	Type	Tarif TTC
Tranche 1	moins de 250 000 hab.	1 500,00 €
Tranche 2	de 250 à 500 000 hab.	2 500,00 €
Tranche 3	de 500 à 1 000 000 hab.	3 500,00 €
Tranche 4	plus de 1 000 000 hab.et ADM*	4 500,00 €

ADM : pour les membres d'Associations de Maires, il est proposé que les Villes et EPCI de moins de 20 000 hab. accèdent gratuitement aux services de l'ADULLACT, les Villes et EPCI de plus de 20 000 hab. bénéficient d'une remise de 30% sur le tarif « Collectivités Territoriales » correspondant.

**ce tarif et ce principe sont adoptés à l'unanimité**

---

## Perspectives

François Elie présente le projet Héphaïstos, qui a été proposé à IDABC (Commission Européenne). Il s'agit d'un projet de syndication de forges. L'extremadure est déjà partie prenante. D'autres partenaires vont rejoindre.

Sur la question du financement des développements, puisque mandat avait été donné de chercher une solution, il indique qu'il faut renoncer à la structure de *fondation*, mais fait observer que l'AULLACT est en train de susciter la création d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) qui aura vocation à recueillir des fonds et financer des développements métiers en logiciels libres.

Le Président fait part de son souci touchant le collège des collectivités au Conseil d'Administration : il représente à l'origine les membres fondateurs, mais ne traduit pas réellement l'activité réelle de l'association. L'adhésion de la ville de Paris marque un tournant. Une Assemblée Générale Extraordinaire pourrait être convoquée afin de renouveler ce collège.

Pascal Feydel signale que l'ADULLACT prépare pour la période des Rencontres Mondiales du Logiciel Libres un nouveau CDROM *LRTN (Libres Ressources des Territoires Numériques)*.

Il est fait également état de la mise en place d'une plate-forme de services, ainsi que la mise à l'étude d'une solution libre pour le contrôle de légalité.

François Elie signale le dépôt sur [adullact.net](http://adullact.net), justement ce jour, d'un projet de comptabilité compatible M14.

Pierre Jarret se félicite pour sa part que les dimensions de l'éducation soient désormais prises en compte.

Le Président demande mandat pour écrire aux Parlementaires européens pour les mettre en garde sur l'usage qui sera fait des brevets en Europe : ils serviront à dissuader les Administrations et les Collectivités de sortir du modèle

éditeur.

Frédéric Couchet fait observer qu'il faut agir au niveau français. Le Président lui fait observer qu'il a déjà écrit au Président de la République, et que les choses se passeront désormais au Parlement Européen.

**L'Assemblée lui en donne mandat**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président  
François Elie

Le Secrétaire de séance  
Michel Bondaz

Handwritten signature of François Elie in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'E'.Handwritten signature of Michel Bondaz in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'B'.